

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de communes du Pays de saint Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint Fulgent.

Objet du marché : Dans le cadre de l'article L1414-3 du CGCT et des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande publique, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts et les communes de Bazoges-en-Paillers, Chauché, Chavagnes-en-Paillers, la Copechagnière, la Merlatière, la Rabatelière, Saint-André-Goule-d'Oie, de Saint-Fulgent et des Brouzils ont constitué un groupement de commandes ayant pour objet la fourniture de matériels informatiques.

La Communauté de communes est désignée coordonnateur du groupement.

Critères d'attributions retenus :

Critères et sous-critères	Pondération
1-Valeur technique sur 10 points	60.0 %
2-Prix des prestations sur 10 points	40.0 %

Type de procédure : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande en procédure adaptée passé en application des articles L.2123-1, R.2123-1 1°, L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

Attribution du marché : L'entreprise APS SOLUTIONS INFORMATIQUES de Pont Saint Martin pour un montant estimatif de 132 390.00 € HT sur une durée de 2 ans.

Date d'attribution : 25/08/2020

Date de notification : 15/09/2020

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/09/2020